Femmes solidaires
Maison des Ensembles
3-5 rue d'Aligre
75012 PARIS
Tél : 01 40 01 90 90
Fax : 01 40 01 90 81
femmes.solidaires@wanadoo.fr

femmes SOLIDAIRES

Communiqué

Les femmes face au Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance.

En cet automne 2012, le Parlement, l'Assemblée nationale puis le Sénat, examineront le Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance dit TSCG, traité signé par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel en décembre 2011.

Durant la campagne 2012, le candidat François Hollande s'était engagé à la renégociation de ce traité. Conscientes des efforts développés par le gouvernement, les féministes que nous sommes jugeons les modifications obtenues par le Président insuffisantes.

Depuis le débat sur le projet de constitution européenne qui donna lieu au référendum de 2005, nous n'avons jamais cessé de demander un alignement par le haut des droits des femmes en Europe. Ainsi, le TSCG ne répond pas au projet de société féministe pour lequel nous œuvrons chaque jour avec les femmes de toutes les régions de notre pays.

Sur le plan économique, ce traité est un fléau pour les femmes qui, nous le rappelons, constituent 80 % des pauvres en France et dans le monde. Nous ne pouvons nous contenter de donner aux femmes comme réponses à leurs maux, l'accélération des politiques d'austérité qui risquent de porter un coup fatal à leur autonomie et à leur émancipation, tout en étant inefficaces. Le système financier mondial et européen actuellement géré par les banques, détériore notre industrie, ferme nos entreprises et nos usines pour contenter certains actionnaires. Le gouvernement doit reconnaitre que la sauvagerie de ce système n'est pas dû à ses excès mais bien à son fonctionnement intrinsèque. Ce traité, qui favorise le monde de la finance, condamne les familles, les femmes à vivre pour des décennies dans la pauvreté et la désespérance. Dans certaines des villes où nous avons des associations, le chômage atteint 50 %. Que fera ce traité pour l'avenir des femmes de ces villes sinistrées ?

Sur le plan social, alors que les services publics constituent un réel soutien pour les femmes, les règles financières de ce traité prévoit la réduction du déficit public à 3%, imposant la gestion de ces services comme des services marchands. Ils ne tiendraient plus compte des besoins

des femmes en matière d'accueil de la petite enfance, d'encadrement à l'Ecole, de santé publique, d'accès notamment à l'IVG et à la contraception. Nous craignons également de graves attaques sur les dispositifs de prévention (violences, addictions, planification, dépistages, obésité…), dispositifs publics indispensables à l'épanouissement des femmes.

Sur le plan démocratique, en transférant des pouvoirs de décision à la commission européenne, organisme non élu par les peuples, ce traité prévoit un système de contrôle des politiques budgétaires de chaque pays au mépris de leurs parlements nationaux et donc de la souveraineté des électrices et électeurs. Depuis sa création, notre association a toujours œuvré pour que toutes et tous puissent exercer librement et sans contrainte leur citoyenneté à travers le scrutin. Nous ne pouvons accepter cette attaque d'un droit constitutionnel. **Nous nous positionnons naturellement pour un référendum.** Nous devons entendre les électrices et électeurs sur cette question fondamentale pour notre avenir. Notre gouvernement doit être à l'initiative d'un débat qui précédera le référendum. En tant que mouvement d'éducation populaire, nous y participerons et engagerons les femmes de notre réseau à y être présentes.

Sur le plan environnemental, ces dispositions budgétaires réduiraient considérablement nos chances d'accéder à des politiques de développement durable. En effet, en livrant la planification écologique à la logique financière (il n'y a aucune raison qu'elle y échappe), nous nous trouverons esclaves de la notion de rentabilité en matière de production et maitrise d'énergie, d'agro-alimentaire ou d'agriculture. Les femmes, notamment dans les foyers monoparentaux, veulent nourrir leur famille sainement, se chauffer à des coûts abordables sans porter atteinte à la planète qu'elles laisseront aux générations futures.

Nous croyons en l'Europe de la solidarité réciproque, de la coopération des femmes et non de la concurrence. Ce sont ces valeurs que nous plaçons au cœur de tous les projets que nous développons à travers le monde.

Pour toutes ces raisons, Femmes solidaires demande aux député-es et sénateurs et sénatrices de rejeter ce traité lors de son passage au Parlement et de proposer un référendum, seul acte démocratique pouvant ouvrir un large débat dans notre pays.

Femmes solidaires, Paris le 8 octobre 2012.